



Les nomenclatures Sérafin-PH à l'appui du projet personnalisé

Dans le cadre de la réforme de la tarification nommée « SERAFIN-PH » (Services et Etablissements : Réforme pour Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées) des nomenclatures de besoins et de prestations ont été définies.

Ces nomenclatures sont aujourd'hui reconnues par le secteur comme des supports à l'élaboration des projets personnalisés afin de mieux identifier les besoins des personnes et de définir les objectifs d'accompagnement.

Cette formation vise à :

- faciliter l'usage des nomenclatures Serafin-PH dans la co-construction du projet personnalisé des personnes accompagnées à partir des besoins identifiés,
- définir les prestations pour atteindre les objectifs visés.



Public

Professionnels de l'accompagnement

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Comprendre le contexte, les enjeux et les objectifs des nomenclatures des besoins et des prestations
- Maîtriser la définition des notions : besoin, prestation
- Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures
- Savoir se servir des nomenclatures pour identifier les besoins des personnes dans la démarche du projet personnalisé
- Qualifier les prestations au sein de son ESMS

Contenus de la formation

- La réforme SERAFIN-PH
- Les définitions de « besoin » et « prestation »
- L'architecture globale des nomenclatures et leur contenu
- Les besoins des personnes à l'appui de la nomenclature
- Les objectifs d'accompagnement
- Les prestations offertes au sein de son ESMS à l'appui des nomenclatures

Méthodologie

- Apports théoriques
- De nombreux exercices pratiques à partir d'exemples proposés par la formatrice ou issus du terrain
- Serious game, quiz, etc.

Intervenante

- Salomé LASSALLE, conseillère technique au CREAI Auvergne Rhone-Alpes



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org

06 38 25 31 47

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org

06 43 55 64 30

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mercredi 29 et Jeudi 30 Mai 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 07 Mai 2024

